



14ème législature

Question N° : 50521	De M. Éric Ciotti (Union pour un Mouvement Populaire - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Justice
Rubrique >droit pénal	Tête d'analyse >procédure pénale	Analyse > poursuites. peines. exécution. statistiques.
Question publiée au JO le : 25/02/2014 Réponse publiée au JO le : 26/08/2014 page : 7216 Date de changement d'attribution : 03/04/2014 Date de signalement : 17/06/2014		

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le nombre définitif d'affaires traitées en 2013.

Texte de la réponse

En 2013, le nombre d'affaires traitées (y compris les jonctions et les transmissions à d'autres juridictions) a été de 4 844 172.